



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 juin 2011

COMMODAT ENTRE LA VILLE DE NIORT ET  
L'ASSOCIATION L'ESCALE CONCERNANT LE  
FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE SIS 105  
AVENUE SAINT JEAN D'ANGELY

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
27 juin 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Denis THOMMEROT -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

**Excusés :**

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**COMMODAT ENTRE LA VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION  
L'ESCALE CONCERNANT LE FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE  
SIS 105 AVENUE SAINT JEAN D'ANGELY**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Après plusieurs années d'occupation et gestion par l'association l'Escale du Foyer d'accueil d'urgence situé 105 avenue Saint d'Angély, cette dernière souhaite adapter le bâtiment afin de mieux répondre aux besoins des résidents.

Pour cela, l'association envisage les travaux suivants, estimés à un montant de 253 939 € TTC :

- modification de l'accueil et de l'accès aux étages afin de mieux sécuriser le site ;
- extension du nombre de chambres permettant l'accueil de personnes avec animaux ;
- réalisation d'un espace central destiné à accueillir encore plus chaleureusement les publics ;
- remise aux normes de l'ascenseur.

Afin de donner suite à ce projet de restructuration profond du site, il est proposé de le mettre à disposition de l'association l'Escale sous la forme d'un commodat pour une durée de quarante ans.

Conformément aux articles 1875 et suivants du code civil, le contrat de commodat est à titre gratuit et le bâtiment ne pourra être affecté qu'à l'usage de Foyer d'accueil d'urgence.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le commodat entre la Ville de Niort et l'association l'Escale d'une durée de 40 ans et à titre gratuit, qui sera dressé par un notaire, concernant les locaux situés 105 avenue Saint Jean d'Angély, cadastrés section EN n° 507 pour une superficie de 791 m<sup>2</sup> ;
- préciser que les frais de notaire relatifs à la rédaction de la convention seront à la charge de l'association L'Escale.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**